



CSA
de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
réunie le 14 octobre 2025
à Lyon (et visio)
Résumé de séance par les représentants CGT

Vos représentants CGT ont lu la déclaration qui vous a été envoyée précédemment.

En réponse à la déclaration CGT, l'administration a apporté les éléments suivants :

- Concernant le pouvoir des préfets, le dernier décret va concerner les chefs des UD ainsi que les opérateurs de l'État. La direction s'est voulue rassurante en rappelant que les préfets travaillent pour le bien public et que les relations sont bonnes entre les opérateurs du MATTE et les préfets.

Utilisation de l'IA pour la rédaction des compte-rendus de CSA et FSSSCT (pour information)

L'administration aborde ce point ajouté à l'ordre du jour en séance en indiquant qu'elle va tester l'outil Upmeet pour retranscrire les débats des CSA et FSSSCT afin de faciliter la rédaction d'un compte-rendu ensuite. L'objectif étant de faciliter la rédaction des compte-rendus.

La CGT s'inquiète sur la question de la confidentialité des données qui seront transmises à cet outil. L'administration indique avoir des garanties sur le sujet.

Jours de fermeture de la DREAL en 2026 (pour avis)

L'administration indique vouloir fermer la DREAL 3 jours en 2026, à savoir le vendredi 2 janvier, le vendredi 15 mai et le lundi 13 juillet.

La CGT s'est abstenue. Les autres représentants du personnel ont voté pour.

Effectifs du BOP 181 risques technologiques : PRICAE et UD (pour information)

L'administration présente une note expliquant qu'il y a trop de poste à l'organigramme de la DREAL sur les risques technologiques à PRICAE et dans les UD par rapport au nombre d'ETPT autorisés par le ministère sur le BOP 181 risques technologiques. Ainsi, elle propose de supprimer 11 postes à l'organigramme (1 à PRICAE et 10 en UD).

Après des échanges assez serrés avec la direction, les représentants du personnel ont acquis la conviction que cette opération était une réorganisation puisque celle-ci portait sur la suppression de postes dont certains ont été occupés jusqu'à ces dernières semaines, voir le sont encore pour

quelque temps. En outre, la répartition des postes supprimés par catégorie conduirait à supprimer 4 ou 5 postes en catégorie C, 5 ou 6 en catégorie B et 1 en catégorie A, ce qui affaiblirait l'organisation en reportant les missions indispensables qu'ils assurent sur tous les autres agents.

Les représentants du personnel ont tous demandé à ce que la direction mette son projet au vote des représentants du personnel puisqu'il était évident que c'était une réorganisation et que donc le CSA doit donner un avis dans ce cas. Face à ce front uni, la direction a retiré son projet pour l'instant. Les représentants du personnel resteront vigilants pour la suite, même si, du côté de la CGT nous nous doutons que l'administration maintiendra probablement désormais ces postes vacants et non publiés.

Plan, de transition, bilan des émissions de gaz à effet de serre (pour avis)

L'administration a présenté le plan de transition de la DREAL lié au bilan des émissions de gaz à effet de serre (BGES) qui a été présenté au CSA du 28 novembre 2024. Le plan porte sur 13 points :

- Décarbonner la flotte de véhicules ;
- Réduire les kilomètres parcourus des véhicules de service non décarbonnés ;
- Décarbonner les déplacements domicile-travail ;
- Améliorer la connaissance des déplacements des visiteurs et faciliter leur venue ;
- Réduire l'empreinte de la maîtrise d'œuvre routière ;
- Créer un clausier puis un outil pour les marchés publics ;
- Former les agents aux achats responsables ;
- Repenser les pratiques d'achat ;
- Créer une ressourcerie pour les petites fournitures et le petit mobilier ;
- Rationaliser et rénover les bâtiments ;
- Sensibiliser les agents ;
- Prolonger la dynamique de sobriété ;
- Fiabiliser le BGES.

Pour la CGT, le principal éléphant dans la pièce est la maîtrise d'ouvrage routière qui représente l'essentiel des émissions carbone de la DREAL et pour laquelle il sera très difficile de réduire le bilan carbone. Il est évident que cette activité doit être regardée à une échelle bien au-delà de la DREAL et que les émissions liées à la maîtrise d'ouvrage routière doivent être appréciées globalement au niveau national en prenant en compte tous les gestionnaires de voirie. Sinon, il serait trop facile pour l'État de « refiler le mistigri » du bilan carbone (avec le reste au passage, comme il le fait depuis des années) de cette activité aux collectivités locales.

L'administration indique que c'est pour cela que le plan a été réalisé en retirant l'activité de maîtrise d'ouvrage routière.

Concernant les activités nécessitant des véhicules techniques comme des fourgons aptes à parcourir de longues distances sur la journée, la CGT rappelle qu'il ne faut pas oublier ces besoins spécifiques.

L'administration indique que ces besoins sont identifiés et qu'il existe des possibilités de véhicules hybrides de type fourgon pour faire évoluer aussi ce parc dédié. L'administration souligne aussi les contraintes budgétaires pour décliner ce plan.

L'ensemble des représentants du personnel se sont abstenus lors du vote sur ce plan.

Déploiement de l'IA au sein de la DREAL (pour information)

L'administration présente les déploiements en cours de l'IA au sein de la DREAL avec 8 projets engagés

- Contrôle technique des véhicules (porté par la DGEC, pour détecter les fraudes dans les centres de contrôle technique automobile) ;
- Robotic Process Automation (porté par l'ANAH, pour l'instruction des subventions en matière d'habitat) ;
- Kelvin (porté par l'ANAH, pour du conseil dans des espaces France rénov') ;
- Risques chroniques (porté par le DGPR, afin de consolider les arrêtés IED) ;
- Corpus documentaire pour gestionnaire RH (porté par la DNUM pour fournir un appui documentaire permettant d'apporter plus rapidement des réponses aux questions simples des agents) ;
- Analyse juridique (projet en projet) ;
- Visio (porté par la DINUM permettant de transcrire une visio, puis en injectant le résultat dans une IA générative d'obtenir un compte-rendu)
- Upmeet (pour les transcriptions de CSA et FSSSCT, voir le premier point ci-dessus)

La CGT, tout comme d'autres représentant du personnel, insiste sur la nécessité de préserver le contact et le choix de décision humain en particulier concernant la gestion du personnel (projet Corpus documentaire pour gestionnaire RH).

La CGT s'inquiète aussi de la question de la fiabilité des bases de données qui alimentent les IA. Par exemple, le projet Kelvin s'appuie-t-il sur le travail d'un intrapreneur ministériel qui en moulinant de bases de données issues des diagnostics énergétiques avait attribué à tous les bâtiments de France un classement énergétique théorique... totalement fantaisiste ? La question de la qualité des bases de données sur lesquelles s'appuie l'IA est absolument cruciale.

La CGT rappelle aussi le déploiement particulièrement douloureux de l'IA à Météo-France. Dans cet établissement public, le déploiement de l'IA a été gagé sur les réductions d'effectifs. Résultat, les effectifs ont été supprimés alors que l'outil n'était pas opérationnel... Ce qui a abouti à mettre en service un dispositif n'ayant pas un fonctionnement satisfaisant, car il n'y avait plus les

effectifs pour maintenir le fonctionnement antérieur. En aucun cas ce type de démarche qui a montré son échec doit être employée à nouveau et les effectifs ne doivent pas être gagés sur de déploiement de l'IA.

Les réponses de l'administration sont restées évasives sur la question des effectifs en affirmant, comme lors des CSA précédents, qu'il n'y avait pas de souhait de supprimer des postes, mais d'alléger les agents des tâches répétitives pour assurer un maximum de tâches à plus forte valeur ajoutée. Elle a insisté sur sa volonté de maintenir un contrôle humain sur la production de l'IA qui doit rester un outil et non remplacer les décisions des agents. La question de la qualité des bases de données alimentant l'IA est un sujet dont elle a conscience.

Questions diverses

Semaine en 4/4,5 jours

L'administration indique que l'expérimentation durera jusqu'au 30 juin 2026 au sein de la DREAL. En revanche, il ne pourra pas y avoir de nouveaux entrants sur les modalités à 4 et 4,5 jours après le 31 décembre 2025. Le dispositif concerne actuellement 64 agents de la DREAL. Un retour plus complet et plus précis sera fait au prochain CSA. Aucune information de l'administration centrale n'est disponible actuellement concernant la poursuite du dispositif au-delà de l'expérimentation en cours.

Assistant de prévention sur le site de Clermont-Ferrand

Le poste est publié sur le mois d'octobre. La direction indique que des agents ont fait part de leur intérêt pour postuler... à suivre.

Gestion des congés en fin d'année

La direction de la DREAL autorisera aux agents la prise de congés 2025 jusqu'au 31 janvier 2026.

O-O-O-O